

# L'effet distributif de l'impôt sur le revenu au Brésil

Rodrigo Cardoso Fernandes (Trésor public brésilien), Bernardo Campolina (Université fédérale de l'État de Minas Gerais, UFMG) et Fernando Gaiger Silveira (Institut de recherche économique appliquée, Ipea)

**Les inégalités de revenus** figurent parmi les principales caractéristiques socio-économiques qui ont marqué le Brésil, tout au long de son histoire. Malgré un recul significatif depuis la fin des années 1990, leur persistance et leur ampleur restent de notoriété internationale.

Le présent *One Pager* synthétise les résultats d'une étude qui établit un lien entre ces inégalités et le système fiscal brésilien, dont la nature régressive entrave l'avènement d'une société plus égalitaire. Ce système accorde une place démesurée aux impôts indirects, qui représentent plus de 51 pour cent de la charge fiscale brute. Le poids accordé à l'imposition indirecte (taxes à la consommation de biens et services) par rapport à l'imposition directe (impôts sur le revenu et la propriété) mine l'exercice effectif de sa capacité distributive et débouche sur un système régressif où le financement des dépenses publiques pèse démesurément sur les ménages aux plus faibles revenus.

L'étude en question analyse cette inquiétante particularité en comparant le système fiscal du Brésil à celui d'autres pays, à la lumière de leur évolution et de leur législation actuelle. Outre ce déséquilibre, la législation fiscale brésilienne pose des obstacles techniques majeurs à la mise en œuvre d'une imposition plus efficiente et équitable des revenus et de la propriété foncière. Nous avons appliqué le principe de Pareto aux résultats de l'Enquête sur le budget des ménages 2008-2009 ainsi qu'à un grand nombre de déclarations d'impôts des personnes physiques (DIRPF, *Declaração do Imposto sobre a Renda da Pessoa Física*) pour estimer le niveau d'inégalités qui résulterait d'une modification de la législation relative à l'impôt sur le revenu. La principale variable de cette analyse est le rétablissement de l'impôt sur les profits et les dividendes, qui font actuellement l'objet d'une exonération. Pour ce faire, nous avons simulé deux scénarios d'imposition des profits et dividendes : une imposition à un taux fixe de 15 pour cent et une imposition progressive variant entre 15 et 27,5 pour cent.

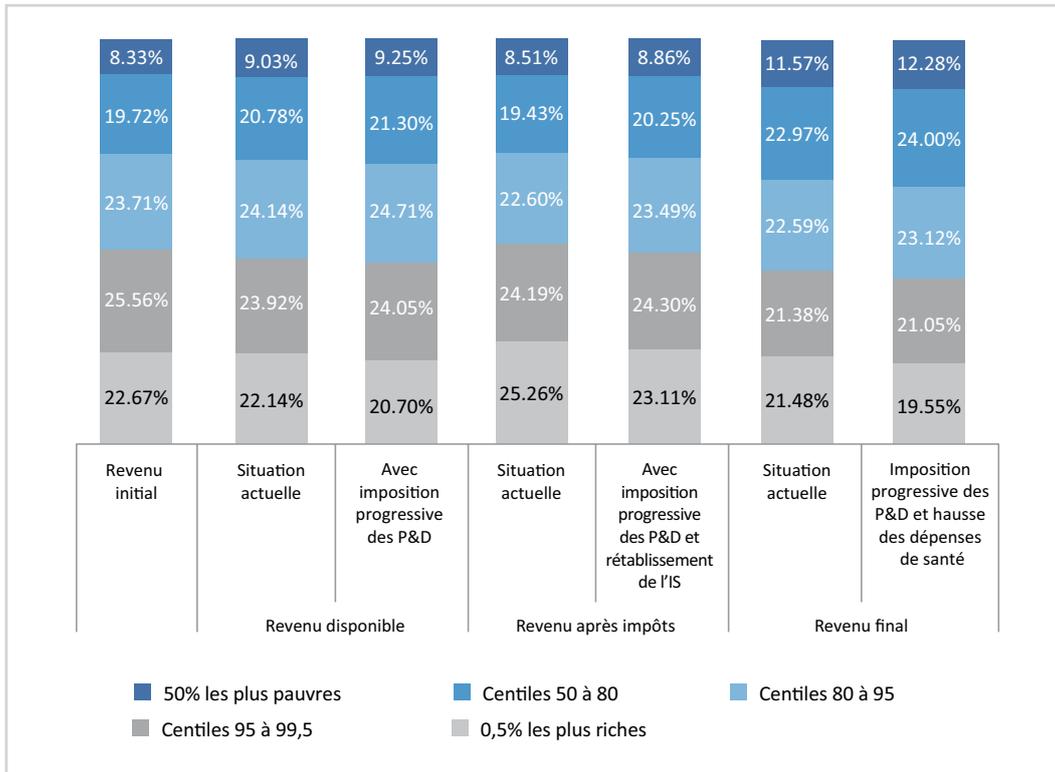
Les résultats obtenus indiquent une légère amélioration de la répartition des revenus, qui reste modeste par rapport à la forte concentration des revenus dans le pays. On observe malgré tout une hausse significative des impôts perçus, entre 22 et 39 milliards de réaux brésiliens selon le modèle d'imposition adopté. L'effet le plus significatif concerne le niveau de revenu après impôts, puisque la nature régressive de l'imposition indirecte annule presque entièrement la redistribution opérée par l'imposition directe. Ces chiffres sont l'expression d'un système inégalitaire : privilégier l'imposition indirecte à l'imposition directe exacerbe la concentration des revenus en faisant peser une charge démesurée sur la population la plus pauvre.

Nous avons finalement simulé un scénario contrefactuel caractérisé par l'adoption d'un impôt sur les profits et les dividendes qui a permis d'augmenter les dépenses publiques dans différents domaines, favorisant une meilleure répartition des revenus (voir Figure 1).



**FIGURE 1**

Répartition des richesses par niveau de revenu, 2008



Source : Figure élaborée par les auteurs.

**Référence :**

Fernandes, R. C., B. Campolina, et F. Gaiger Silveira. 2018. "The distributive impact of income taxes in Brazil." Working Paper de l'IPC-IG n° 171. Brasília : Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive.